

**Observation reçue par mail le 03/01/2020**

Marie-Claude Bernisson  
6 rue Basse  
06410 BIOT  
tél. : 0613857392

à

Monsieur le commissaire enquêteur  
Modification n°7 du PLU  
Mairie de Biot

Biot le 3 janvier 2020

Monsieur, voici mes remarques sur la modification n°7 du PLU de Biot.

Cette modification concilie le développement de la partie biotoise de la technopole de Sophia Antipolis et les nécessités environnementales et écologiques de notre commune.

J'en veux pour preuve :

- des logements à la place de bureaux
- une offre sur l'axe du bus-tram
- plus de 8 hectares rendus à la nature
- harmonisation par le suppression des anciennes ZAC
- transformation d'anciens parkings en zone aux deux tiers restaurée en zone naturelle

En résumé : sur la commune de Biot, un développement de la technopole qui conjugue protection et développement des espaces naturels et logements, emplois et mobilité.

Je suis donc très favorable à cette modification n°7 du PLU.

Marie-Claude Bernisson